

## L'OPÉRATION

Parce que la musique développe les capacités créatrices, émotionnelles et intellectuelles de l'enfant et l'adolescent, parce qu'elle est l'art du lien social, du partage et peut être un outil de pratique collective mais que son processus de réalisation est bien souvent mal connu des plus jeunes, faire venir dans son établissement un musicien afin de découvrir et mettre en application les mécanismes nécessaires à l'écriture, à l'interprétation d'un texte, à sa mise en musique et à sa réalisation en groupe peut s'avérer être un projet d'éducation artistique plus que bénéfique pour les élèves !

La Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique développe des projets musicaux dédiés au jeune public depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, l'éducation musicale des plus jeunes est, plus que jamais, une priorité. Avec les ministères en charge de l'Éducation Nationale et de la Culture, ainsi que le réseau Canopé, la SACEM a lancé, dès année scolaire 2015-2016, une opération inédite : "La fabrique à chansons". Quand les artistes, auteurs et compositeurs reprennent le chemin de l'école pour échanger et partager avec les plus jeunes une expérience musicale au cœur du processus de création ....

**Propos de la SACEM lors du lancement de l'opération.**

## **Les ACTEURS**

- L'intervenant = Henry Duffour.
- La structure culturelle = LÉSPAS.

## **Le PROJET** (vu par l'intervenant)

« Du 1<sup>er</sup> jet à la rédaction finale des paroles en passant par sa mise en musique, comme en cuisine, une chanson peut s'écrire de manière ludique et efficace, et ce en suivant tout simplement la recette « idéale" bien que dure à figer .... Exerçant la profession de pédagogue depuis quelques années, et ce tout en poursuivant en parallèle mes activités d'auteur, de compositeur et d'interprète, l'opération de "La fabrique à musique" lancée par la SACEM s'avère être pour moi une belle continuité à ce plaisir de transmission auquel je me suis tant attaché et attelé à la tâche depuis mes débuts "professionnels". Un projet d'éducation artistique et d'échange qui sera, je n'en doute point, plus que bénéfique pour la classe et l'intervenant ! »

## **La MÉTHODOLOGIE** (conseils d'écriture proposés par l'intervenant aux élèves)

- Présentation de ce vers quoi nous nous engageons = écrire des paroles qui ont du sens, un style (allitérations, assonances, élisions, ...), parler du risque de la page blanche, du choix des mots, de la mise en musique, de l'interprétation, des différents supports d'écriture (le lavabo, le yaourt, le texte anglais, ...).
- Quelques exemples analysés et commentés extraits du répertoire francophone mais également créolophone.
- Les jeux d'écriture (le citron, pourquoi/parce que, le grignotage, ...).
- Le choix du thème (suggéré par la classe).
- Recherche d'un champ lexical, de synonymes, d'une trame pour notre histoire.
- Le structure "envisagée" de la chanson, la stylistique, les arrangements.
- Bibliographie sur l'écriture de chansons (Claude Lemesle, Robert Léger, Kent, ...).

**Le DÉROULEMENT des séances** (séances de 2 heures planifiées en fonction d'un calendrier établi entre l'intervenant et l'enseignant référent)

INTERVENTION n°1	RENCONTRE de l'auteur-compositeur avec la classe (présentation, parcours), choix du thème et consignes d'écriture.
INTERVENTIONS n°2 et 3	ÉCRITURE de la chanson et travail sur la musique.
INTERVENTION n°4	Travail sur le texte et la musique, APPRENTISSAGE de la chanson et discussion sur la mise en place scénique.
INTERVENTION n°5	INTERVENTION sur le droit d'auteur et la copie privée avec un délégué SACEM (?) et suite du travail sur la chanson.
INTERVENTION n°6	RÉPÉTITION à l'école avec le (ou les) musicien(s) accompagnateur(s) et mise en place, mise en interprétation de la chanson (+ ENREGISTREMENT audio).
RESTITUTION	REPRÉSENTATION publique et CAPTATION audio/vidéo de la chanson.